



Association Chapitre XII régie par la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976

56b, rue du Hautbois
7000 Mons
Tel : 065/84.34.19
Fax : 065/84.39.53

coordination.generale@rsumb.be
www.rsumb.be

Avec le soutien financier de



Wallonie



Service public de Wallonie

Plan Canicule 2015

Mesures et précautions

Document à l'attention des professionnels

Pour que le public sans-abri puisse disposer de réponses par rapport à leur besoins en cas de conditions météorologiques difficiles, certaines mesures ont été aménagées outre les réponses habituelles des services. Elles s'appliquent selon les conditions suivantes : quand la température est de plus de 19°C pendant deux jours consécutifs et/ou la concentration d'ozone est supérieure à 210 microgrammes/m³ (pour plus d'informations, consultez <http://airclimat.wallonie.be>). En cas de fortes chaleurs et de pics d'ozone, les services vous proposent les dispositions suivantes :

Si vous souhaitez disposer de toute l'information, visitez <http://www.rsumb.be/relais-social-15.html>

Contacts utiles :

Abri de nuit du CPAS de Mons

Hébergement, eau en dépannage, douche en dépannage

15, digue des peupliers à 7000 Mons

065/34.76.74

ACASA

Aide à domicile, repas, aide aux courses, eau

4, place de Cuesmes à 7033 Cuesmes

065/40.84.00

CPAS de Mons

Aide générale, eau, prise en charge sociale

1, rue de Bouzanton à 7000 Mons

065/41.23.00

DUS du CPAS de Mons

Urgences sociales, eau

1, rue de Bouzanton à 7000 Mons

DUS de jour : 065/41.23.00

DUS de garde : 065/84.01.01 (hors heures ouvrables)

Entraide de Ghlin

Aide alimentaire et vestimentaire, eau, accompagnement social

19, place de Ghlin à 7011 Ghlin

065/31.60.16

Dispositif Sans-abri du Service de Prévention - Ville de Mons

Escale : Accueil de jour, abri frais en journée, repas, vêtements, eau, douche

Travail de rue : Maraudes, accompagnement social, eau, détection

Fermé de 12h à 13h

31, chemin de la Procession à 7000 Mons

065/56.24.20

ESoP

Aide alimentaire et matérielle, accompagnement social

13-15, rue Commandant Lemaire à 7033 Cuesmes

065/34.98.67

Foyer Saint-Augustin

Aide alimentaire et vestimentaire

32, rue de Bertaimont à 7000 Mons

065/22.16.17

Maison Croix-Rouge Mons-Quévy

Aide alimentaire et vestimentaire en dépannage, eau

1A, rue Saint-Anne à 7011 Ghlin

065/87.46.41

Relais Santé

Soins infirmiers temporaires et gratuits pour personnes en précarité aiguë

56b, rue du Hautbois à 7000 Mons

065/84.34.19

Relais Social Urbain de Mons Borinage

Centre d'appui des services sociaux

56b, rue du Hautbois à 7000 Mons

065/84.34.19

Resto du Cœur de Mons

Aide alimentaire, vêtements, eau, douches, abri au frais jusque 14h00

Restaurant fermé du 06/07 au 21/08 inclus

Pas de distribution de colis du 13/07 au 11/08 inclus

2b, sentier Malaquin à 7000 Mons

065/34.63.77

En cas d'urgence médicale, contactez le 112

Aides supplémentaires en cas de canicule ou de pic d'ozone

Axes	Services coordonnés	Actions
Détection du public sans-abri et information à leur attention / Maraudes	<ul style="list-style-type: none"> - Gardiens de la paix - Police locale - Police des chemins de fer - SNCB - Maisons de quartier - Travailleurs de rue - Tout service d'aide 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise à disposition d'un carnet d'adresses auprès de ces opérateurs de manière à pouvoir orienter le public rencontré voire interpellé un service d'aide en cas de nécessité (voir folder) ⇒ Mise à disposition d'un folder à distribuer au public reprenant les précautions utiles en cas de conditions météorologiques difficiles
Accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - CPAS de Mons - Croix-Rouge - Entraide de Ghlin - Escale - Hôtel de Ville - Hôpitaux - Maisons de quartier - Relais Santé - Resto du Cœur de Mons (sauf du 13/07 au 11/08) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Points d'eau potable pour la plupart des services ⇒ En cas de suspicion de personnes isolées/âgées en grandes difficultés, possibilité de faire appel au DUS de garde (hors heures ouvrables) ou au Relais Santé (heures ouvrables) ⇒ Le Resto du Cœur de Mons est ouvert de 08h30 à 14h00 du lundi au vendredi et plus tard à la demande d'un service et selon les possibilités (sauf du 13/07 au 11/08) ⇒ En dépannage et à la demande, abri de nuit et SNCB
Accès à un abri frais	<ul style="list-style-type: none"> - Escale - Resto du Cœur de Mons (sauf du 06/07 au 21/08) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'Escal est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Des navettes sont activables à la demande ⇒ Le Resto du Cœur de Mons est ouvert de 08h30 à 14h00 du lundi au vendredi et peut ouvrir ses locaux après 14h00 à la demande d'un service et selon les possibilités (sauf du 06/07 au 21/08)
Douches	<ul style="list-style-type: none"> - Escal - Abri de nuit 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'Escal est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Des navettes sont activables à la demande ⇒ Abri de nuit : en dépannage à la demande d'un service en journée du lundi au vendredi et à partir de 15h00 le week-end
Déplacement à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - ACASA - CPAS de Mons - Relais Santé - Resto du Cœur de Mons - Travailleurs de rue 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ En cas de suspicion de personnes isolées/âgées en grandes difficultés, possibilité de faire appel au DUS de garde (hors heures ouvrables) ou au Relais Santé (heures ouvrables) ⇒ ACASA peut proposer des repas, aide aux courses, etc. pour les personnes qui auraient des difficultés à sortir de chez elles (service payant). Ce service permet aussi un passage régulier chez les personnes à risque. ⇒ En dépannage, à la demande d'un service et selon leurs possibilités, les travailleurs de rue et le Resto du Cœur de Mons peuvent aller sur place si Mons intra-muros (sauf du 06/07 au 21/08) pour le Resto du Cœur de Mons)
Soins	<ul style="list-style-type: none"> - Relais Santé - Hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le Relais Santé pour les soins non urgents, contact avec le secteur médical, information auprès des professionnels sur les symptômes auxquels être attentifs et les premiers gestes en cas de nécessité ⇒ Les urgences (☎ 112)
Information	<ul style="list-style-type: none"> - Relais Social 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des folders d'informations sur les précautions en cas de canicule ou pic d'ozone à l'attention du public sont disponibles auprès du Relais Social. ⇒ De plus amples informations et documentations sur les précautions et les gestes sur le site www.rsumb.be, onglet « plans saisonniers » sur la gauche

Les Symptômes et les gestes

A quoi être attentif ?

- Brûlures cutanées
- Modification du comportement
- Confusion
- Convulsion
- Crampes
- Problèmes cardiaques
- Diarrhée
- Difficultés à se déplacer
- Difficultés respiratoires
- Essoufflement
- Douleurs musculaires
- Étourdissement
- Faiblesse
- Fatigue
- Insomnie
- Irritation des yeux
- Maux de gorge
- Maux de tête
- Nausées
- Pâleur
- Peau chaude, rouge et sèche
- Perte de connaissance
- Pouls rapide
- Température corporelle élevée
- Forte transpiration avec somnolence
- Spasmes
- Soif et bouche sèche
- Vertiges
- Vomissements

Quels sont les gestes en cas de symptômes ?

Gestes préventifs :

- Boire beaucoup d'eau (éviter la consommation d'alcool et boissons sucrées)
- Éviter les efforts physiques
- Se placer en zone fraîche et ombragée (éviter les sorties entre 11h00 et 17h00)
- Porter un couvre-chef et des vêtements clairs et légers
- Humidifier son corps et se doucher régulièrement
- Se protéger avec de la crème solaire
- Privilégier fruits et légumes dans l'alimentation
- Ne laisser personne dans un véhicule en stationnement
- Vérifier le traitement médicamenteux auprès du médecin traitant
- Soigner toute plaie
- Promouvoir la solidarité pour un signalement efficace de personnes en difficultés

Gestes en cas de souffrance due à une vague de chaleur ou pic d'ozone :

- Coucher la personne dans un lieu frais, ombragé et ventilé et, si possible, climatisé
- Évaluer si la personne est consciente par des questions simples (ex. : quel jour sommes-nous ?)
- Rafraichir rapidement la personne : mettre un drap humide sur la personne, l'arroser d'eau fraîche et si elle est consciente, la faire boire
- Au besoin, prévenir les secours (notamment si la personne présente plusieurs symptômes ou si elle est inconsciente) et/ou un tiers (famille, service d'accompagnement social, Relais Santé) pour que la personne bénéficie d'un soutien à son rétablissement.



Eviter l'aspirine ou autre médicament à base de paracétamol (consultez la notice)

Urgence médicale, contactez le 112

N° de téléphone du poste de garde de médecine générale (Mons) : **1733**
joignable à partir de 18h en semaine et de 08h00 à 22h00 les weekends et jours fériés.

Recommandations

(SPW + RUMB + Relais santé)

Que pouvez-vous mettre en place au sein de votre service en cas de canicule et pic d'ozone

- Prévoir un accès à l'eau potable, inciter à la consommation d'eau et à éviter celle d'alcool ou de boissons sucrées
- Distribuer les folders d'informations sur les précautions à prendre en cas de canicule ou pic d'ozone
- Distribuer des casquettes et vêtements clairs et légers
- Assouplir les conditions d'accès et les motivations au refus
- Faciliter l'accès aux douches ou à un coin d'eau pour se rafraîchir
- Adapter l'alimentation de manière à privilégier fruits et légumes
- Proposer un local frais et à l'ombre / augmenter la capacité d'accueil
- Augmenter les maraudes
- Être vigilant et surveiller le public cible (ex. : observer et questionner sur les comportements, l'état de santé, prendre des nouvelles de personnes qui ne se manifestent plus dans le service) + susciter la solidarité auprès des usagers
- Prévenir les services en cas de doutes :
 - ⇒ Santé : Relais Santé
 - ⇒ Absence de personnes dans le service : travailleurs de rue
 - ⇒ Traitement médicamenteux, prendre contact avec le médecin traitant
- Informer/former les travailleurs sur les symptômes à observer et les premiers gestes